



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GLOBERSEL - ANAVON ABSOLUTE ALPHA, un compartiment de GLOBERSEL

Catégorie G (Capitalisation) LU2018616834

Cet OPCVM est géré par Ersel Gestion Internationale S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds est géré de manière active et son objectif d'investissement est de réaliser le plus de plus-value possible correspondant à une prise de risque raisonnable. Afin d'atteindre cet objectif, le gérant de portefeuille se fonde sur une analyse fondamentale pour sélectionner des expositions longues et courtes principalement en actions et en instruments dérivés de gré à gré (swaps d'actions). Le Fonds n'a pas d'indice de référence.

Pour mettre en œuvre sa stratégie d'investissement, le fonds investira principalement dans différentes classes de valeurs mobilières internationales et notamment en actions, obligations, instruments du marché monétaire et instruments dérivés. Le fonds pourra notamment recourir à des produits dérivés cotés (tels que, par exemple, des contrats à terme et des options) et des produits dérivés négociés de gré à gré (tels que, par exemple, des CFD (contracts for difference) ou des swaps d'actions) pour générer des expositions longues et courtes.

En termes d'exposition géographique, le fonds investira principalement dans des marchés développés (tels que ceux des pays de l'UE ou de l'OCDE).

Le fonds peut investir, de manière résiduelle, dans des instruments du marché monétaire d'une durée inférieure à douze (12) mois. Le fonds pourra détenir des liquidités à titre résiduel.

Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets en parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC tels que visés à l'article 41, paragraphe 1, de la Loi de 2010.

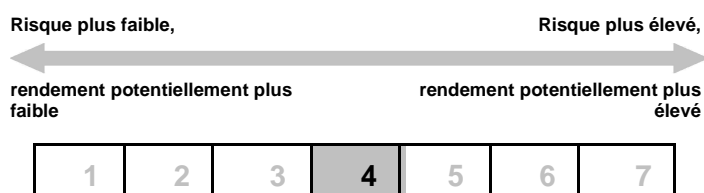
Le fonds peut recourir à des techniques et instruments financiers en vue de mettre en œuvre une gestion efficace du portefeuille dans les limites détaillées dans le chapitre « Techniques et instruments financiers » du prospectus.

Tout revenu perçu par le fonds est réinvesti.

La devise de référence du fonds est l'euro. La catégorie G est libellée en euros.

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds chaque jour ouvrable bancaire entier.

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète des gains et/ou des pertes potentiels moyens/modérés pour le fonds.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre investissement initial n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie découle du fait que le fonds peut être exposé à des contrats négociés de gré à gré avec des tiers.

**Risque de liquidité** : le risque de liquidité survient lorsque certains investissements spécifiques sont difficiles à acheter ou à vendre. Cela peut réduire les rendements du fonds celui-ci pouvant se trouver dans l'impossibilité d'effectuer certaines transactions au moment ou au prix le plus avantageux.

**Risque lié aux dérivés** : le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture ou pour créer une exposition longue et courte. Une faible fluctuation de la valeur de l'actif sous-jacent peut provoquer une fluctuation plus importante de la valeur de l'instrument dérivé.

**Risque de change** : le fonds investit dans des marchés étrangers. Il peut être impacté par des variations des taux de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,17 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,52 % Pour le dernier exercice financier du Fonds Année
20 % calculé sur le rendement net positif de la valeur liquidative par part pour chaque date d'évaluation (« High Water Mark »), payé annuellement.	

Aucuns frais d'entrée ou de sortie ne sont appliqués.

Le pourcentage des frais courants indiqué se base sur une estimation du montant total attendu des frais et se fonde sur le niveau maximum des commissions de gestion. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'informations sur les frais du fonds, veuillez vous référer à la rubrique correspondante du prospectus, disponible sur le site [www.ersel.it](http://www.ersel.it).**

## Performances passées

Les informations relatives aux performances passées seront fournies après la clôture du premier exercice financier.

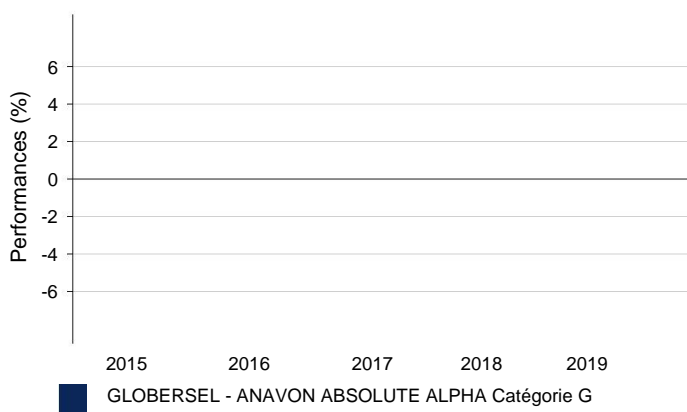
Les performances affichées dans l'histogramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les données existantes sont insuffisantes pour fournir aux investisseurs une indication utile des performances passées.

Date de création du fonds : 20 septembre 2019

Date de lancement de la catégorie : 20 septembre 2019

Devise de référence : euro



## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement en anglais, auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à Ersel Gestion Internationale S.A., 17 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou par e-mail à [info@ersel.lu](mailto:info@ersel.lu).

Le fonds est constitué de plusieurs compartiments dont les actifs et passifs sont juridiquement séparés. Les derniers rapports annuels consolidés du fonds sont également disponibles auprès de la société de gestion.

Le fonds propose d'autres catégories d'actions destinées aux catégories d'investisseurs définies dans le prospectus.

La valeur liquidative du fonds est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet [www.ersel.it](http://www.ersel.it).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, incluant une description du mode de calcul des rémunérations et avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, est disponible sur le site [www.ersel.it/RemunerationPolicy.pdf](http://www.ersel.it/RemunerationPolicy.pdf). Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera gratuitement mis à la disposition des actionnaires qui en feront la demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Ersel Gestion Internationale S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Ersel Gestion International S.A. est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.